

Étudier à l'**Université d'Ottawa**, travailler au **Québec**

Les programmes d'études de l'Université d'Ottawa et l'admission
aux ordres professionnels du Québec

Message d'introduction

Pour les professionnels québécois de l'information scolaire et professionnelle, de l'orientation et du développement de carrière

Bonjour,

Nous vous présentons l'édition révisée du guide Étudier à l'Université d'Ottawa, travailler au Québec. Il comprend tous les programmes correspondant à un ordre professionnel du Québec, ainsi que la marche à suivre par un étudiant ou une étudiante qui a achevé son programme à l'Université d'Ottawa, en Ontario, et qui veut pratiquer au Québec. Dans ce guide, vous trouverez les exigences du Québec et les exigences faisant suite à l'obtention du diplôme de l'Université d'Ottawa, si elles présentent des différences. L'ordre professionnel québécois correspondant au programme en question est indiqué, pour de plus amples renseignements.

Nous espérons que cet outil vous sera utile dans le cadre de futures consultations avec vos étudiants, étudiantes et collègues, notamment pour choisir un établissement postsecondaire et un programme d'études correspondant à leurs besoins. Nous tenons à travailler étroitement avec vous afin que vos élèves soient bien préparés pour l'avenir. Nous actualiserons l'information régulièrement et vous informerons des mises à jour. Vous pouvez compter sur l'aide et la collaboration de notre équipe en tout temps.

Courriel : liaison@uOttawa.ca

Ce document a été mis à jour en mai 2018. Nous ne sommes pas responsables des modifications aux exigences qui pourraient être apportées par les ordres professionnels.

Table des matières

Secteur d'activité	Profession	Programme de l'Université d'Ottawa	Page
Santé	Diététiste	Sciences de la nutrition	4
	Physiothérapeute	Physiothérapie	4
	Ergothérapeute	Ergothérapie	4
	Audiologiste et orthophoniste	Audiologie et orthophonie	5
	Infirmier, infirmière	Sciences infirmières	5
	Médecin	Médecine	5
Éducation	Enseignant, enseignante	Éducation	6
	Conseiller, conseillère d'orientation	Éducation : counselling éducationnel	6
Bien-être	Psychologue	Psychologie	7
	Travailleur social, travailleuse sociale	Service social	7
	Criminologue	Criminologie	7
	Traducteur agréé, traductrice agréée	Traduction	7
Sciences	Chimiste	Chimie	8
	Géologue	Géologie	8
	Ingénieur, ingénieure	Génie	8
Droit	Avocat, avocate	Droit civil	9
	Notaire	Droit civil et Droit notarial	9
	Huissier/huissière de justice	Droit civil	9
Gestion	Comptable agréé, agréée	Comptabilité	10
	Comptable général accrédité, Comptable générale accréditée	Comptabilité	10
	Comptable en management accrédité, accréditée	Comptabilité	11
	Conseiller agréé, conseillère agréée en ressources humaines	Gestion des ressources humaines	11
Renseignements généraux			12

Santé

DIÉTÉTISTE

Université d'Ottawa : Sciences de la nutrition
(Baccalauréat – Faculté des sciences de la santé)

Exigences du Québec

- Détenir un baccalauréat en nutrition d'un des trois programmes reconnus par l'Ordre professionnel des diététistes du Québec (OPDQ)
- Obtenir le permis d'exercer la profession et s'inscrire au tableau des membres de l'OPDQ

Exigences après l'obtention du diplôme de l'Université d'Ottawa

- Réussir l'examen national des Diététistes du Canada à la fin de ses études
 - Être titulaire d'une autorisation légale d'exercer la profession de diététiste-nutritionniste délivrée par un organisme provincial de réglementation de la profession au Canada à titre de membre en règle, et présenter une demande de permis à l'OPDQ en vertu de l'entente de mobilité de la main-d'œuvre entre les provinces
- ou**
- Sans adhésion à un ordre professionnel, présenter une demande d'équivalence à l'OPDQ pour les diplômés et diplômées du Canada. Certaines exigences supplémentaires, dont des cours ou des stages, peuvent être prescrites.

Ressource

Ordre professionnel des diététistes du Québec
514-393-3733 ou 1-888-393-8528
www.opdq.org

PHYSIOTHÉRAPEUTE

Université d'Ottawa : Physiothérapie
(Maîtrise – Faculté des sciences de la santé)

Exigences du Québec

- Détenir un diplôme de maîtrise en physiothérapie donnant droit au permis de l'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec (OPPQ)
- Obtenir le permis d'exercer la profession et s'inscrire au tableau des membres de l'OPPQ

Exigences après l'obtention du diplôme de l'Université d'Ottawa

- Être titulaire d'une autorisation légale d'exercer la profession de physiothérapeute délivrée par un organisme provincial de réglementation de la profession au Canada et présenter une demande à l'OPPQ en vertu de l'entente de mobilité de la main-d'œuvre entre les provinces
- ou**
- Sans adhésion à un ordre professionnel, présenter une demande d'équivalence à l'OPPQ

Ressource

Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec
514-351-2770
www.oppq.qc.ca

ERGOTHÉRAPEUTE

Université d'Ottawa : Ergothérapie
(Maîtrise – Faculté des sciences de la santé)

Exigences du Québec

- Détenir un diplôme de maîtrise en ergothérapie donnant droit au permis de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec (OEQ)
- Obtenir le permis d'exercer la profession et s'inscrire au tableau des membres de l'OEQ

Exigences après l'obtention du diplôme de l'Université d'Ottawa

- Être titulaire d'une autorisation légale d'exercer la profession d'ergothérapeute délivrée par un organisme provincial de réglementation de la profession au Canada et présenter une demande à l'OEQ en vertu de l'entente de mobilité de la main-d'œuvre entre les provinces
- ou**
- Sans adhésion à un ordre professionnel, présenter une demande de permis pour les diplômés du Canada. Le programme de maîtrise en ergothérapie de l'Université d'Ottawa est agréé par l'Association canadienne des ergothérapeutes et considéré par l'OEQ.

Ressource

Ordre des ergothérapeutes du Québec
514-844-5778 ou 1-800-265-5778
www.oeq.org

AUDIOLOGISTE ET ORTHOPHONISTE

Université d'Ottawa : Audiologie et orthophonie
(Maîtrise – Faculté des sciences de la santé)

Exigences du Québec

- Détenir un diplôme de maîtrise en audiologie ou en orthophonie
- Obtenir le permis d'exercer la profession et s'inscrire au tableau des membres de l'OOAQ

Exigences après l'obtention du diplôme de l'Université d'Ottawa

- Être titulaire d'une autorisation légale d'exercer la profession d'orthophoniste ou d'audiologiste délivrée par un organisme provincial de réglementation de la profession au Canada et présenter une demande à l'OOAQ en vertu de l'entente de mobilité de la main-d'œuvre entre les provinces.
- ou**
- Sans adhésion à un ordre professionnel, présenter une demande de permis pour les diplômés d'une autre province canadienne. Les formations en audiologie ou en orthophonie à l'Université d'Ottawa étant agréées par le Conseil d'accréditation des programmes universitaires canadiens en audiologie ou en orthophonie, le diplôme reçu à la fin du parcours est reconnu par l'OOAQ. Certaines exigences supplémentaires seront prescrites, dont suivre des cours en ligne portant sur le fonctionnement des systèmes de santé et d'éducation, du système professionnel et des lois, règlements et normes applicables à l'exercice de la profession d'orthophoniste ou d'audiologiste au Québec.

Ressource

Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec
514-282-9123 ou 1-888-232-9123
www.ooaq.qc.ca

INFIRMIER ET INFIRMIÈRE

Université d'Ottawa : Sciences infirmières
(Baccalauréat – Faculté des sciences de la santé)

Exigences du Québec

- Détenir un baccalauréat en sciences infirmières pour travailler comme infirmière clinicienne
- Réussir l'examen professionnel d'admission à la profession de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ)

Exigences après l'obtention du diplôme de l'Université d'Ottawa

- L'OIIQ reconnaît l'Examen d'autorisation infirmière au Canada. Contacter le Bureau du registraire de l'OIIQ afin d'avoir plus d'informations sur la demande de permis
- ou**
- Si l'Examen d'autorisation infirmière au Canada n'est pas fait, il faut réussir l'examen professionnel d'admission à la profession de l'OIIQ.
 - Contacter le Bureau du registraire de l'OIIQ afin d'avoir plus d'informations concernant la demande de reconnaissance d'équivalence d'un diplôme canadien en sciences infirmières

Ressource

Ordre des infirmières et infirmiers du Québec
514-935-2501 ou 1-800-363-6048
www.oiiq.org

MÉDECIN

Université d'Ottawa : Médecine
(Doctorat – Faculté de médecine)

Exigences du Québec

- Détenir un diplôme de docteur en médecine d'une université agréée par l'Association des facultés de médecine du Canada (AFMC)
- Avoir terminé une formation postdoctorale en médecine de famille (2 ans) ou dans une autre spécialité (de 4 à 8 ans), conformément aux exigences de formation du Collège des médecins de famille du Canada (CMFC) ou du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada (Collège royal)
- Réussir l'examen final du CMFC ou du Collège royal en médecine de famille ou d'une autre spécialité reconnue au Québec
- Détenir la licence du Conseil médical du Canada
- Participer à l'activité de formation ALDO-Québec

Exigences après l'obtention du diplôme de l'Université d'Ottawa

- Le Collège des médecins du Québec reconnaît les programmes de formation postdoctorale de l'Université d'Ottawa.

Ressource

Collège des médecins du Québec
Direction des études médicales
514-933-4441 ou 1-888-633-3246
www.cmq.org

Éducation, bien-être et traduction

ENSEIGNANT/ENSEIGNANTE

Université d'Ottawa : Éducation
(Baccalauréat – Faculté d'éducation)

Exigences du Québec

Toutes les informations pertinentes incluant la liste des documents à fournir se trouvent dans le document intitulé Conditions et modalités pour obtenir une autorisation d'enseigner au Québec : Pour les titulaires d'une autorisation d'enseigner au Canada, à l'extérieur du Québec, qui se trouve à l'adresse suivante : www.education.gouv.qc.ca/enseignants/enseigner-au-quebec/autorisations-denseigner

Exigences après l'obtention du diplôme de l'Université d'Ottawa

- Détenir une autorisation d'enseigner en Ontario, c'est-à-dire être membre de l'Ordre des enseignantes et enseignants de l'Ontario
- Réussir l'examen de langue
- Produire la déclaration des antécédents judiciaires

Ressource

Conditions et modalités pour obtenir un permis d'enseigner au Québec – Pour les titulaires d'une autorisation d'enseigner obtenue au Canada, mais à l'extérieur du Québec

www.education.gouv.qc.ca/enseignants/enseigner-au-quebec/autorisations-denseigner

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Québec

www.education.gouv.qc.ca

CONSEILLER/CONSEILLÈRE D'ORIENTATION

Université d'Ottawa : Éducation, concentration en psychologie du counselling
(Maîtrise (M.A./M.Éd.) – Faculté d'éducation)

Exigences du Québec

- Détenir une maîtrise en orientation et counselling
- Obtenir le permis de conseiller ou conseillère d'orientation

Exigences après l'obtention du diplôme de l'Université d'Ottawa

- Le programme de l'Université d'Ottawa permet de devenir membre de l'Association canadienne de counselling* et de psychothérapie** et, si l'on satisfait à certaines exigences, de l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec.
- Faire une demande d'équivalence

Ressource

Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec
514-737-4717 ou 1-800-363-2643
www.orientation.qc.ca

* On peut aussi utiliser l'appellation « conseiller personnel et en développement de carrière. »

** Pour pouvoir porter le titre de psychothérapeute et pratiquer la psychothérapie au Québec, il faut détenir un permis délivré par l'Ordre des psychologues du Québec. À certaines conditions supplémentaires, les conseillers et conseillères d'orientation du Québec peuvent avoir accès à ce permis.

PSYCHOLOGUE

Université d'Ottawa : Psychologie
(Ph.D. – Faculté des sciences sociales)

Exigences du Québec

- Détenir un diplôme de doctorat en psychologie professionnelle
- Réussir un cours portant sur la déontologie (minimum 45 heures) offert par l'Ordre des psychologues du Québec ou un cours universitaire sur le même sujet reconnu par l'Ordre

Exigences après l'obtention du diplôme de l'Université d'Ottawa

- Les psychologues canadiens peuvent obtenir un permis d'exercice au Québec s'ils détiennent un permis de psychologue délivré par une autre province ou un autre territoire canadien.
- Le programme de l'Université d'Ottawa est accrédité par l'Association canadienne de psychologie.
- Le cours de Déontologie et questions professionnelles, offert à l'Université d'Ottawa, est reconnu par l'Ordre des psychologues du Québec.

Ressource

Ordre des psychologues du Québec
514-738-1881 ou 1-800-363-2644
www.ordrepsy.qc.ca

TRAVAILLEUR SOCIAL/ TRAVAILLEUSE SOCIALE

Université d'Ottawa : Service social
(Baccalauréat – Faculté des sciences sociales)

Exigences du Québec

- Détenir un baccalauréat ou une maîtrise en travail social
- Obtenir le permis d'exercice de la profession

Exigences après l'obtention du diplôme de l'Université d'Ottawa

- Les programmes de baccalauréat et de maîtrise en service social de l'Université d'Ottawa sont reconnus par l'Association canadienne pour la formation en travail social.
- Deux options sont possibles :
 - Obtenir le certificat général de travailleur social délivré par l'Ordre des travailleurs sociaux et des techniciens en travail social de l'Ontario qui donne accès au permis de travailleur social délivré par l'Ordre du Québec
 - Réussir un cours portant sur la législation, la réglementation et les aspects déontologiques liés à l'exercice de la profession de travailleur social au Québec, offert par l'Ordre du Québec
- Sans adhérer à l'Ordre de l'Ontario, il faut faire une demande d'équivalence de son diplôme.

Ressource

Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec
514-731-3925 ou 1-888-731-9420
www.otstcfq.org

CRIMINOLOGUE

Université d'Ottawa : Criminologie
(Baccalauréat – Faculté des sciences sociales)

Certains emplois au Québec peuvent exiger l'adhésion à l'Ordre professionnel des criminologues du Québec. Pour les détails, voir le site de l'Ordre.

Exigences du Québec

- Diplôme de baccalauréat (option intervention) ou de maîtrise (option clinique) en criminologie délivré par une université du Québec reconnue
- Soumettre une demande de permis

Exigences après l'obtention du diplôme de l'Université d'Ottawa

- Le baccalauréat spécialisé en criminologie avec option stage en intervention criminologique de l'Université d'Ottawa est reconnu par l'Ordre. Il doit comporter un minimum de 60 crédits de cours en criminologie correspondant aux normes d'équivalence de l'Ordre du Québec.
- Soumettre une demande de permis

Ressource

Ordre professionnel des criminologues du Québec
514-347-6727
www.ordreccrim.ca
info@ordreccrim.ca

*Les domaines suivants ne requièrent pas de permis pour travailler au Québec : police, service correctionnel fédéral, prévention, analyse des politiques, enseignement, recherche.

TRADUCTEUR AGRÉÉ/ TRADUCTRICE AGRÉÉE

Université d'Ottawa : Traduction
(Baccalauréat – Faculté des arts)

Exigences du Québec

- Détenir un baccalauréat en traduction
- Réussir le programme de mentorat (six mois) ou posséder au moins deux ans d'expérience
- Suivre la *Formation sur la déontologie et les normes de pratique professionnelle* offerte par l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec (OTTIAQ), d'une durée de deux jours
- Obtenir le permis de traducteur agréé ou de traductrice agréée

Exigences après l'obtention du diplôme de l'Université d'Ottawa

- Demander une équivalence de votre diplôme
- Suivre les étapes mentionnées ci-dessus

Ressource

Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec
514-845-4411 ou 1-800-265-4815
www.ottiaq.org

Sciences et génie

CHIMISTE

Université d'Ottawa : Chimie et biochimie
(Baccalauréat – Faculté des sciences)

Exigences du Québec

- Détenir un baccalauréat en chimie, en biochimie ou en sciences et technologie des aliments

Exigences après l'obtention du diplôme de l'Université d'Ottawa

- Déposer une demande de permis à l'Ordre des chimistes du Québec

Ressource

Ordre des chimistes du Québec
514-844-3644
www.ocq.qc.ca

GÉOLOGUE

Université d'Ottawa : Géologie
(Baccalauréat – Faculté des sciences)

Exigences du Québec

- Détenir un baccalauréat ès sciences spécialisé en géologie
- Posséder trois ans d'expérience pertinente ou s'inscrire au stage sous supervision et responsabilité d'un maître de stage
- Réussir l'examen professionnel après avoir terminé le stage ou l'équivalent

Exigences après l'obtention du diplôme de l'Université d'Ottawa

- Demander une évaluation d'équivalence de son diplôme
- Demander une évaluation d'équivalence de stage ou s'inscrire au stage sous supervision et responsabilité d'un maître de stage
- Satisfaire aux autres conditions de délivrance du permis
- Les détenteurs de permis de l'Ordre des géoscientifiques professionnels de l'Ontario (APGO, pour Association of Professional Geoscientist of Ontario) peuvent obtenir un permis de géologue.

Ressource

Ordre des géologues du Québec
514-278-6220 ou 888-377-7708
www.ogq.qc.ca

INGÉNIEUR/INGÉNIEURE

Université d'Ottawa : Génie
(Baccalauréat – Faculté de génie)

Exigences du Québec

- Détenir un baccalauréat en génie
- S'inscrire au tableau des performances de l'Ordre des ingénieurs du Québec à titre d'ingénieur junior
- Avoir 36 mois d'expérience en génie
- Réussir l'examen professionnel à l'intérieur de 36 mois

Exigences après l'obtention du diplôme de l'Université d'Ottawa

- Le programme de génie de l'Université d'Ottawa est agréé par le Bureau canadien d'agrément des programmes de génie (BCAPG) et donne accès à l'Ordre des ingénieurs du Québec.
- Déposer une demande de permis d'ingénieur junior à l'Ordre des ingénieurs du Québec
- Satisfaire aux exigences du Québec ci-dessus

Ressource

Ordre des ingénieurs du Québec
514-845-6141 ou 1-800-461-6141
www.oiq.qc.ca

Droit

AVOCAT/AVOCATE

Université d'Ottawa : Droit civil
(Licence en droit civil – Faculté de droit)

Exigences du Québec

- Détenir un baccalauréat ou une licence en droit civil d'une université reconnue au Québec
- Suivre la formation professionnelle de l'École du Barreau offerte à Gatineau et réussir les examens du Barreau
- Suivre une formation en milieu de travail d'une durée de six mois
- Être assermenté comme avocat ou avocate

Exigences après l'obtention du diplôme de l'Université d'Ottawa

- Le programme de droit civil de l'Université d'Ottawa est reconnu par le Barreau du Québec.

Ressource

Barreau du Québec
514-954 3400 ou 1-800-361-8495
www.barreau.qc.ca

NOTAIRE

Université d'Ottawa : Droit civil
(Licence en droit civil), Droit notarial
(Maîtrise en droit notarial)

Exigences du Québec

- Détenir un baccalauréat ou une licence en droit civil d'une université reconnue au Québec
- Faire une maîtrise en droit notarial, à l'Université d'Ottawa ou ailleurs
- Effectuer un stage de formation professionnelle de 16 semaines
- Suivre la formation professionnelle de la Chambre des notaires du Québec, donnée notamment à Ottawa, et réussir l'examen et le cas pratique de la Chambre des notaires
- Être assermenté et inscrit au Tableau de l'Ordre des notaires du Québec pour pouvoir exercer la profession de notaire

Exigences après l'obtention du diplôme de l'Université d'Ottawa

- Les programmes de droit civil et de droit notarial de l'Université d'Ottawa sont reconnus par la Chambre des notaires et permettent d'accéder à la profession de notaire.

Ressource

Chambre des notaires du Québec
514-879-1793 ou 1-800-263-1793
www.cdnq.org

HUISSIER/HUISSIÈRE DE JUSTICE

Université d'Ottawa : Droit civil
(Licence en droit civil – Faculté de droit)

Exigences du Québec

- Détenir un diplôme d'études collégiales en techniques juridiques
- Une équivalence pourrait être accordée pour un baccalauréat en droit civil d'une université reconnue au Québec
- Suivre une formation de quatre semaines et effectuer un stage supervisé de six mois
- Réussir l'examen professionnel

Exigences après l'obtention du diplôme de l'Université d'Ottawa

- Le programme de droit civil de l'Université d'Ottawa est admis en équivalence.

Ressource

Chambre des huissiers de justice du Québec
514-721-1100
www.chjq.ca

COMPTABLE PROFESSIONNEL AGRÉÉ/ COMPTABLE PROFESSIONNELLE AGRÉÉE (CPA)

Université d'Ottawa : Comptabilité
(Baccalauréat – École de gestion Telfer)

Exigences du Québec

- Détenir un baccalauréat en sciences comptables reconnu par l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (OCPAQ)
- Suivre le Programme de formation professionnelle (PFP) de l'OCPAQ dans une université québécoise (diplôme de deuxième cycle)
- Réussir l'Examen Final Commun (EFC), l'examen professionnel canadien des CPA
- Acquérir 24 mois d'expérience pratique grâce à un stage reconnu par l'OCPAQ

Exigences après l'obtention du diplôme de l'Université d'Ottawa

Suivre le programme de baccalauréat en sciences commerciales avec spécialisation en comptabilité, un baccalauréat reconnu au Québec (<http://cpaquebec.ca/~media/docs/etudiants-et-futurs-cpa/prealables/baccalaureat-reconnu/cours-prealables-uottawa.pdf>) pour l'admission au PFP. Les étudiants doivent vérifier leur admissibilité au PFP auprès de l'université québécoise choisie.

Ressource

Ordre des comptables professionnels agréés du Québec
514-288-3256 ou 1-800-363-4688 ou info@cpaquebec.ca
www.cpaquebec.ca

CONSEILLER EN RESSOURCES HUMAINES AGRÉÉ/CONSEILLÈRE EN RESSOURCES HUMAINES AGRÉÉE

Université d'Ottawa : Gestion des ressources humaines
(Baccalauréat – École de gestion Telfer)

Exigences du Québec

- Détenir un baccalauréat en gestion des ressources humaines ou en relations industrielles. Les étudiants et étudiantes qui détiennent l'un des cinq diplômes reconnus par l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés reçoivent le titre de CRHA ou de CRIA.

Exigences après l'obtention du diplôme de l'Université d'Ottawa

- Tous les diplômés et diplômées de l'Université d'Ottawa doivent faire une demande d'admission par équivalence auprès de l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés du Québec.
- Le baccalauréat en sciences commerciales avec option en gestion des ressources humaines de l'Université d'Ottawa permet d'accéder directement à l'examen d'équivalence.
- Pour les autres programmes d'études : la demande d'admission doit être évaluée par le comité des équivalences avant de pouvoir accéder à l'examen d'équivalence (http://www.portailrh.org/futurs/fiche_profession.aspx?p=622116).

Ressource

Ordre des conseillers en ressources humaines agréés
514-879-1636 ou 1-800-214-1609
www.portailrh.org

Renseignements généraux

L'Université d'Ottawa n'offre pas de programmes qui mènent aux professions suivantes :

- Agronome
- Architecte
- Chiropraticien/Chiropraticienne
- Conseiller/Conseillère d'information scolaire et professionnelle (Nous offrons, par contre, la maîtrise en éducation avec concentration en counselling éducationnel.)
- Dentiste
- Évaluateur agréé/Évaluatrice agréée
- Optométriste
- Pharmacien/Pharmacienne
- Psychoéducateur/Psychoéducatrice
- Urbaniste
- Vétérinaire

Connaissance appropriée de la langue française

Les membres des ordres professionnels doivent avoir une connaissance du français appropriée à l'exercice de leur profession. L'article 35 de la Charte de la langue française indique comment faire la preuve de cette connaissance. Dans certains cas, les ordres professionnels dirigent leurs candidats et candidates vers le Service de l'évaluation du français pour les ordres professionnels de l'Office québécois de la langue française pour qu'ils se présentent à un examen de français.

Veillez consulter le site Web pour plus d'information : http://www.oqlf.gouv.qc.ca/francisation/ordres_prof/ordres.html

Ce document a été mis à jour en mai 2018. Noter que nous ne sommes pas responsables des modifications aux exigences qui pourraient être apportées par les ordres professionnels.



Étudier à l'**Université d'Ottawa**, travailler au **Québec**

